

L'actualité de Charlieu-Belmont Communauté

Le Mag

Zoom
sur le service
Déchets
ménagers

**Des efforts
récompensés**



Charlieu-Belmont
COMMUNAUTÉ

Décembre 2023



René Valorge,
Président de
Charlieu-Belmont
Communauté

3 à 5

Déchets

6

Economie

7

Enfance Jeunesse

8

Plan Climat

9

Tourisme

10

SYMISOA

11

Assainissement

Culture

12

Culture

A un peu plus de la moitié du mandat, un certain nombre de projets voient leur aboutissement. Les principaux investissements envisagés sont en partie réalisés ou en phase travaux.

Ainsi, le remplacement de la digue et la renaturation de la rivière le Bézo, sous maîtrise d'ouvrage de notre syndicat de rivière le SYMISOA mais dont nous assurons la part autofinancement au titre de la compétence protection contre les inondations, sont terminés. Les travaux de la piscine intercommunale - projet phare et fédérateur du mandat - ont démarré, de même que l'extension de la voie verte sur 10 km supplémentaires. Enfin, avec un cabinet d'architecte, nous travaillons au projet d'agrandissement du siège de la communauté, devenu nécessaire avec des bureaux et salles de réunions supplémentaires en perspective des prises de nouvelles compétences "eau et assainissement".

Mais notre travail ne se résume pas à investir dans le dur et "à couper des rubans", ce n'est là que la face émergée au milieu d'actions multiples au service de la dynamique de territoire, dont, sans être exhaustif, je citerai :

- **l'accompagnement des acteurs économiques et les projets d'agrandissement** des zones d'activités de Cuinzier et Pouilly-sous-Charlieu
- **le soutien au développement culturel**, avec la pérennisation du poste de coordinatrice culturelle, l'augmentation de l'enveloppe de soutien aux manifestations culturelles, la désignation d'un élu référent culturel par commune, la création d'une enveloppe d'aides pour amener des spectacles au cœur des villages, la gratuité d'accès aux bibliothèques et le recrutement d'une coordinatrice des bibliothèques communales faisant aussi lien avec la médiathèque intercommunale
- **le travail de fourmi sur les questions de santé** dans un contexte national de pénurie de médecins, par un lien permanent avec les professionnels de santé et la préparation d'un contrat local de santé avec l'ARS, Agence Régionale de Santé
- **le renforcement de notre politique incitative de réduction globale des déchets**, tant ceux qui vont à l'enfouissement que ceux que nous trions, car c'est le seul moyen durable de ne pas perdre notre avance et de contenir la redevance, quand elle explose sur nombre de territoires
- **les actions pour la mobilité, aires de covoiturage, transport solidaire...**, pour les économies d'énergie tant dans nos

équipements publics qu'en accompagnant les acteurs économiques et les habitants, pour le développement d'énergies nouvelles, photovoltaïque sur bâtiments ou sur sols non agricoles, géothermie, bois énergie...

- **le lancement d'une étude sur la ressource en eau** avec les territoires voisins dans le cadre de notre syndicat de rivière et dans le contexte pressant du changement climatique, en associant tous les acteurs et usagers de l'eau

- **le travail engagé depuis 2016 du fait du transfert obligatoire des compétences "eau et assainissement"** des communes à la Communauté de communes, prévu par la loi NOTRe pour 2020, repoussé en 2026 par la loi Ferrand. Nous ferons ce transfert en 2 temps : 1^{er} janvier 2025 pour l'assainissement, 1^{er} janvier 2026 pour l'eau potable. Chaque commune ou syndicat de communes s'y est préparé en remettant à jour ses schémas directeurs pour prioriser les investissements, en rendant ses budgets sincères et indépendants du budget général et donc de l'impôt local et dépendants des seules redevances. Nos seules boussoles pour mener à bien ces transferts devront être la solidarité intercommunale, le sens de l'intérêt général et le meilleur ratio coût/service pour l'usager.

René Valorge

Service à la Population

Centre aquatique intercommunal

Les travaux ont débuté !

Projet phare du mandat, le futur centre aquatique intercommunal a franchi une étape symbolique lundi 2 octobre dernier avec la réunion de lancement officiel du démarrage du chantier.

Celle-ci a eu lieu au siège de Charlieu-Belmont Communauté, en présence de l'ensemble des entreprises retenues pour les vingt différents lots, ainsi que de l'équipe de maîtrise d'œuvre mandatée par Sud Architectes. Une quarantaine de professionnels a été accueillie par le président René Valorge et les techniciens de la collectivité chargés de suivre de près le projet, Pascale Caire-Henry, Céline Marcet et David Balthazard.

La durée prévisionnelle des travaux est de 18 mois, avec une fin de chantier pour mars 2025. La phase de préparation vient de se terminer, chacune des entreprises ayant travaillé sur ses études d'exécution, en lien avec la maîtrise d'œuvre qui en a validé toutes les opérations. L'emprise du projet a été sécurisée et fermée au public et l'on peut déjà



apercevoir les premières interventions sur le terrain en vue de préparer les fondations et les liaisons aux différents réseaux.

Le chantier fera l'objet d'un suivi audiovisuel, avec de petits reportages qui seront partagés sur le site internet et les réseaux sociaux de la collectivité. Il s'agit tout à la fois de conserver une archive de la construction mais aussi et surtout d'informer les administrés sur son déroulement. Vous pouvez d'ores et déjà retrouver le premier reportage relatif au lancement des travaux.

Attendu par une grande partie de la population, le centre aquatique répondra aux besoins d'apprentis-

sage de la natation pour les scolaires, offrira l'accès pour tous à une piscine publique pour des activités sportives, de loisirs et de bien-être, et renforcera l'attractivité du territoire pour les touristes, mais aussi pour les administrés et les futurs habitants.

Un projet qui devrait bénéficier de plus de 50 % de subventions :

Le montant global des travaux s'élève à près de 9 100 000 €HT, avec à ce jour 3 686 468 € de subventions acquises (Etat, Région, Département, Agence Nationale du Sport et ADEME) et 1.5 millions de plus de fléché entre l'Etat et le Département. Un dossier est aussi en cours auprès de l'Europe.

Zoom sur le service Déchets ménagers

Des efforts récompensés

La politique et la redevance générale incitative mise en place par nos prédécesseurs nous ont permis de maîtriser les coûts des déchets. Vous avez pu constater que la redevance n'a pas augmenté depuis 8 ans, et ce, malgré l'augmentation de nos charges et autres taxes sur le traitement des déchets.

Aujourd'hui, si nous voulons maintenir ce cap – réduire la quantité de déchets que nous produisons –, il faut poursuivre nos efforts.

Nous constatons, et vous êtes nombreux à nous le faire remarquer, que beaucoup d'entre nous sont en dessous du nombre de collectes du bac à ordures ménagères comprises dans le forfait. C'est pourquoi nous avons revu la grille tarifaire afin de permettre aux plus vertueux de voir diminuer leur facture et d'encourager les autres à trier davantage.

Nous vous apportons des solutions pour atteindre cet objectif :

- Remplacement de toutes les colonnes de tri
- Vente de composteurs individuels et mise en place de composteurs partagés
- Ateliers pour apprendre à consommer différemment
- Interventions dans les écoles pour sensibiliser nos enfants

L'ensemble de l'équipe du service Déchets ménagers a à cœur de tout faire pour maintenir la qualité du service qui vous est apporté tout au long de l'année. Ce travail a été récompensé par l'attribution du 1^{er} prix national sur l'Appel à Projets "Collectes" de CITEO.

Merci à tous pour votre engagement.

Henri GROSDENIS,
Vice-Président en
charge de la gestion
et de la réduction
des déchets



De nouveaux équipements

pour faciliter
le geste de tri

D'ici la fin de l'année 2023, l'ensemble des colonnes de tri sélectif auront été renouvelées sur le territoire intercommunal.

Débuté en janvier 2022, ce projet mené sur les 25 communes doit permettre de faciliter le geste de tri des emballages, des papiers et du verre.

En premier lieu, la capacité de stockage a été revue à la hausse, passant majoritairement de 3 à 5 m³. Cette mesure permettra de limiter les débordements et de s'adapter à la généralisation du geste de tri qui a généré, ces dernières années, une hausse des tonnages collectés. Autres nouveautés : les 330 nouvelles colonnes sont toutes dotées d'ouvertures abaissées et reposent sur de larges plateformes bétonnées, répondant ainsi aux normes d'accessibilité PMR (personnes à mobilité réduite).

Mieux adaptées mais également plus modernes ! Grâce à leur habillage bois, elles s'intègrent parfaitement dans le paysage.

Le coût total du projet s'élève à 525 000 € HT, soit un coût de 22 € HT par habitant.

Charlieu-Belmont
Communauté,

1^{er} lauréat

de l'Appel à Projets
"Collectes" de CITEO

Ce projet de déploiement des nouvelles colonnes de tri entrant dans les critères d'éligibilité de l'Appel à Projets "Collecte" lancé par l'éco-organisme CITEO*, une candidature a été déposée en juin 2023 par Charlieu-Belmont Communauté.

Cet Appel à Projets a pour objectif d'accompagner les collectivités locales dans l'optimisation de leurs dispositifs de collecte des emballages ménagers et des papiers graphiques, mais également renforcer les actions de communication auprès des usagers.

En juillet 2023, le jury a étudié les 12 dossiers ayant été déposés à l'échelle nationale. Sept collectivités lauréates ont été retenues, dont la nôtre qui a obtenu la meilleure appréciation, relevant ainsi la pertinence de notre projet d'harmonisation des équipements de collecte.

Une première estimation du montant qui sera alloué par CITEO à notre projet est fixée à 98 000 € HT.

* CITEO est un éco-organisme agréé par l'Etat chargé d'organiser, de piloter et de développer le recyclage des emballages ménagers et des papiers mis sur le marché en France. Pour assurer cette mission, CITEO dispose notamment des éco-contributions versées annuellement par les metteurs sur le marché d'emballages ou de papiers.

CITEO

Recyclage des papiers

Charlieu-Belmont
Communauté parmi
les 24 collectivités les
plus performantes en
Auvergne-Rhône-Alpes !



En juillet 2023, un soutien financier supplémentaire de 6 150 € a été alloué par CITEO à Charlieu-Belmont Communauté au titre de la performance de collecte et de recyclage des papiers. En effet, notre collectivité figure parmi les 24 meilleurs élèves de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Cette récompense vient saluer les efforts fournis par nos usagers dans leur geste de tri. Elle dénote également la pertinence du maintien de la collecte des recyclables en trois flux (emballages, papiers et verre), à l'heure où le choix d'une collecte en mélange papiers-emballages s'intensifie sur de nombreux autres territoires en France. Ce choix acté par les élus du Conseil communautaire permet d'obtenir une qualité de collecte aujourd'hui reconnue et d'assurer ainsi des conditions de recyclage optimales.

Zoom sur le service Déchets ménagers

Déchèteries

Aux côtés du chef d'équipe, Sébastien Primalot, environ 15 agents assurent l'accueil sur les sites de Pouilly-sous-Charlieu et de Belmont-de-la-Loire où un contrôle d'accès est en place afin de réserver l'entrée aux seuls usagers de notre territoire.



Intervention à Pollutec la tarification incitative, un choix politique qui a porté ses fruits

Judi 12 octobre dernier, notre collectivité était présente à Pollutec, salon international de référence dans le domaine de l'environnement et du climat, qui a rassemblé plus de 2 000 exposants et 50 000 professionnels sur 4 jours à Lyon-Eurexpo.

David Balthazard, responsable du service Déchets ménagers, et Henri Grosdenis, Vice-Président en charge de la gestion et de la réduction des déchets, ont été conviés par l'ADEME (Agence de la Transition Ecologique) à intervenir lors d'une conférence dédiée à la redevance générale incitative. Un retour d'expérience a été fait sur ce choix politique pris dès 2009 sur notre territoire qui a porté ses fruits grâce à l'augmentation du tri (collectes sélectives mais aussi déchèteries).

Les agents accompagnent et aident les usagers au déchargement de leurs apports, tout en veillant au respect des consignes de tri. Cette attention particulière est nécessaire pour assurer une qualité de tri optimale.

Grâce à la vigilance de tous, près de 90 % des déchets entrants sont ensuite valorisés. Ainsi, en 2022 où 8 650 tonnes de déchets ont été déposés dans les deux déchèteries, le tonnage des non-recyclables a subi une baisse de 15 % par rapport à l'année précédente.

Ces efforts vont se poursuivre, puisque de nouvelles filières se mettent en place depuis le printemps 2023. Dédiées à la collecte des articles de sports et loisirs, de bricolage et jardinage ou encore des jouets, celles-ci offrent une solution plus vertueuse aux objets et autres équipements dont nos usagers n'ont plus l'utilité, via le recyclage ou la valorisation.

Attention ! La meilleure alternative reste toutefois le don, la vente, le troc, la réparation ou encore le réemploi.

L'équipe déchèteries a également en charge la collecte des encombrants. Ce service est accessible uniquement aux personnes de plus de 75 ans ou à mobilité réduite, sur réservation au préalable, chaque premier vendredi du mois. Enfin, les agents assurent le nettoyage des dépôts sauvages autour des Points d'apport volontaire de tri sélectif. Une mission qui nécessite l'intervention de deux agents, à raison de trois jours par semaine, pour sillonner les 25 communes du territoire.

Un atelier-chantier d'insertion est en place dans les déchèteries : 9 agents, en contrat à durée déterminée, bénéficient du dispositif avec l'accompagnement d'une conseillère en insertion pour définir leur projet professionnel.



Gestion des bacs à ordures ménagères et relation à l'utilisateur



Chargée de l'accueil physique et téléphonique pour le service Déchets ménagers, Camille Granger effectue toutes les modifications administratives à la suite d'un changement de situation de l'utilisateur (emménagements, déménagements, modifications du nombre de personnes...) et programme les livraisons, retraits et maintenances de bacs à ordures ménagères. Elle assure également le suivi de la collecte, en lien avec le prestataire. Enfin, elle effectue la facturation de la Redevance générale incitative pour laquelle on compte deux campagnes annuelles, ainsi que la facturation trimestrielle des apports des professionnels en déchèteries.



Près de 2 400 interventions de livraison, retrait, échange ou maintenance de bacs à ordures ménagères sont réalisées annuellement par David Baudier qui effectue 19 000 km. En complément de ces missions, il intervient, en tant que maître-compositeur, sur le suivi des sites de compostage partagé, la formation et la sensibilisation des usagers aux bonnes pratiques de compostage.

Une question sur la gestion des déchets ?

Contactez-nous au 04 77 69 03 06

Prévention

En juin 2022, un programme d'animations dédiées à la sensibilisation au tri et à la réduction des déchets a été envoyé aux 25 établissements du premier degré et 6 accueils de loisirs du territoire, en prévision de l'année scolaire 2022-2023.



19 structures ont montré leur intérêt pour accueillir une ou plusieurs animations. Aussi, 110 séances ont pu être programmées, soit près de 1 200 élèves sensibilisés. Tous se sont vus offrir une gourde floquée du logo de la collectivité et du slogan "Ensemble, réduisons nos déchets !".

Face à ce véritable succès, le programme à destination des scolaires a été reconduit pour cette année 2023-2024. Les premières interventions en classe ont démarré au début du mois d'octobre et sont réalisées par Noëmy Bolery, agent de prévention.

Tri sélectif, compostage, réemploi, visite de déchèterie ou encore fabrication de produits maison, les thématiques abordées montrent aux enfants tout l'intérêt de bien trier nos déchets et de les réduire quand on peut le faire.

Comment réduire et valoriser

les déchets verts

Pour réduire les tontes, tondez votre gazon plus haut !

Une coupe trop rase porte préjudice à la qualité du gazon et oblige à tondre plus souvent. En effet, un gazon moins stressé par les opérations de tonte développe davantage ses racines (et moins ses feuilles). Une tonte plus haute améliore la nutrition de la pelouse, sa résistance à la sécheresse et offre un couvert végétal plus dense et homogène. Cela préserve également le matériel !

Hauteur de tonte recommandée :
5 à 7 cm pour un gazon ornemental ; 7 à 12 cm pour un gazon rustique.

Mulching, paillage, broyage : protéger et enrichir le sol

Si vous pratiquez le mulching, technique de tonte sans ramassage, l'herbe est broyée très finement et laissée sur place pour nourrir le sol. Si vous ne souhaitez pas avoir de résidus au sol, vous pouvez utiliser la tonte, une fois sèche, en paillage du potager et des allées ou au pied des haies, des arbres et des arbustes. Les objectifs : maintenir l'humidité au sol, limiter le développement de la végétation non désirée et ainsi réduire le désherbage, enrichir et protéger le sol. Mêmes avantages avec le broyage : vous offrez une couverture végétale protectrice en broyant vos branches, avec une simple tondeuse à gazon pour les diamètres inférieurs à 1 cm ou avec un broyeur à végétaux au-delà.



Mise à l'honneur de l'entreprise

Tolerie Plasse XL

Le Cergne



Présentation de l'entreprise en quelques mots

Rachetée en octobre 2015 par deux entrepreneurs originaires du Nord, Cédric Watrelos et Miguel Ferraz, l'entreprise Plasse XL située au Cergne ne cesse d'investir dans les hommes et les machines. Entre 2015 et 2022, le chiffre d'affaires a progressé, passant de 2 millions d'euros à 7,5 millions d'euros. 30 embauches ont également été réalisées depuis la reprise de l'entreprise. La société Plasse comptabilise à ce jour près de 50 personnes sur site et un alternant en Bureau d'études.

Quelles sont les activités de l'entreprise ?

- Bureau d'études pour proposer aux clients un service clés en main
- Découpe-laser – plasma poinçonnage
- Pliage – pliage grande longueur
- Mécano-soudure
- Usinage
- Sablage – peinture liquide et poudre

En nouvelle activité, notons que l'entreprise a développé des piscines en structure métallique.

Plus d'informations sur l'entreprise :

<http://www.plasse42.fr/>

Retour sur l'investissement en panneaux solaires photovoltaïques réalisé cette année

Les panneaux photovoltaïques ont été installés et mis en fonctionnement cet été. Ces panneaux recouvrent près de 1 000 m² de la surface de toiture, ce qui correspond à une production de 272 KWc – jusqu'à 1 MW par jour, 30% de la fabrication est de ce fait totalement verte. L'entreprise a été accompagnée par EDEL 42* pour ce projet.

Il faut noter également que sur les 12 derniers mois, l'entreprise a investi dans une poinçonneuse automatique à base de coil d'acier et un laser avec tour de stockage de 80 tonnes.

Projets à venir

Une dizaine de recrutements sont ouverts, d'ingénieur calcul, de conducteur de machine, de soudeurs, de peintre... Tous les postes sont diffusés sur le site internet <http://www.plasse42.fr/>

Début 2024, arrivera une presse plieuse de 6 mètres robotisée, pouvant manipuler des pièces de 6 mètres et jusqu'à 270 kg. Pour cet investissement, l'entreprise est aidée par l'Etat et la Région dans le cadre des aides à la relocalisation. Ce sera la première entreprise de France à disposer de cette machine.

Chaque année, près de 15% du chiffres d'affaires est investi dans les hommes et les machines.

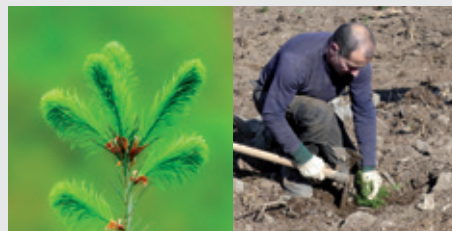


Sylv'ACCTES

Avec le lancement du dispositif Sylv'ACCTES, le massif forestier du Beaujolais dispose d'un nouvel outil financier pour accompagner les propriétaires forestiers dans l'adaptation de leurs forêts au changement climatique !

Sylv'ACCTES apporte une aide de 50% en forêt publique et de 70% en forêt privée sur les coûts de travaux nécessaires pour irrégulariser et diversifier les essences du massif.

L'objectif : avoir un impact concret dans la lutte contre le changement climatique et la protection du patrimoine forestier du Beaujolais.



© David Michaudon

© Régis Guillemain - Fibois69

Contacts

Jean Sébastien Jacquet

Chargé de mission Territoires & Collectivités

Courriel : jean-sebastien.jacquet@sylvacctes.org

Mobile : 06 75 00 85 68

Jeanne Michel

Animatrice de la Stratégie Forêt-Bois du Beaujolais

Courriel : j.michel@fibois69.org

Mobile : 07 72 33 71 78

Pour en savoir plus :

<https://sylvacctes.org/massif-du-beaujolais/>



EDEL

EDEL42 est un service public gratuit, porté par les collectivités de la Loire et ouvert à toutes les entreprises. EDEL42 vous accompagne dans tous vos projets de performance énergétique : achat d'énergie, économies d'énergie, énergies renouvelables.

Vous souhaitez réaliser un état des lieux de vos consommations, chercher les pistes d'optimisations, connaître les aides ou les contacts pour mettre en œuvre vos projets ? Contactez EDEL au 04 77 42 65 10.

Relais petite enfance

Dispositif de subventions aux assistants maternels

Une forte diminution du nombre d'Assistants Maternels en exercice est constatée sur le territoire, avec 138 agréés en 2020 et 109 à la rentrée 2023.

Ce phénomène pourrait se confirmer dans les prochaines années face à un vieillissement de la profession, et peu de nouveaux professionnels.

La Communauté de communes souhaite soutenir ces professionnels déjà en exercice et promouvoir le métier par la mise en place d'une subvention.

Dossier téléchargeable sur

www.charlieubelmont.com
ou sur demande sur rpe@charlieubelmont.com

Pour tout renseignement

Contacter le Relais Petite Enfance
au **04 77 60 90 79**

Le BAFA

Une expérience enrichissante pour les jeunes

Le BAFA (Brevet d'Aptitudes aux Fonctions d'Animateur) est bien plus qu'un diplôme pour les personnes de 16 ans et plus. Il offre des compétences essentielles en animation, communication, gestion de groupe, et responsabilité. En le passant, vous rejoignez une communauté dynamique d'animateurs, élargissez votre réseau, et avez l'opportunité de créer des souvenirs uniques en travaillant avec des enfants ou des jeunes. Le BAFA est une expérience enrichissante pour développer vos compétences et contribuer à l'éducation des enfants.

Depuis 2017, Charlieu Belmont Communauté finance la moitié de la formation (le stage d'approfondissement) aux jeunes ayant réalisé leur stage pratique dans l'un des accueils de loisirs du territoire. 15 approfondissements ont été financés en 2022 et déjà 26 en 2023.

Si vous souhaitez avoir des renseignements sur les démarches d'inscriptions, les organismes de formations, les aides financières ou tout autre renseignement concernant le BAFA, n'hésitez pas à contacter le Service Enfance Jeunesse de Charlieu-Belmont Communauté au 04 77 63 76 10 ou par mail à jeunes@charlieubelmont.com

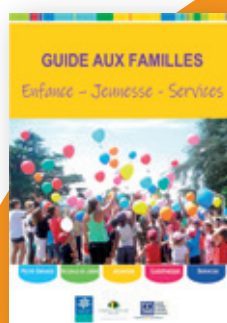


Des mini-séjours et de beaux moments partagés !

Tout au long de l'année, les MJC de Charlieu, Briennon, Saint-Denis-de-Cabanne, Ressins Villages, IAFR de Pouilly-sous-Charlieu et le Service Enfance Jeunesse de Charlieu-Belmont Communauté organisent des centres de loisirs qui, en 2022, ont accueilli 1 851 enfants. Au-delà de la fonction de mode de garde pour les 1 412 familles concernées, ces lieux s'inscrivent dans une démarche éducative complémentaire à celle des parents et de l'école, en permettant aux enfants de s'émanciper, effectuer des découvertes et des apprentissages.

En 2022, plus de 300 enfants âgés de 6 à 17 ans ont pu profiter de mini-séjours. De "Graine de star" au thème moyenâgeux en passant par la cani-rando, un large éventail de séjours sportifs et culturels leur était proposé.

Charlieu-Belmont Communauté a alloué en 2022 une subvention de 253 055 € à l'ensemble de ces six structures afin de les aider à développer et maintenir cette activité d'intérêt général sur l'ensemble de son territoire.



Guide aux familles

Tous les services du territoire, à destination des familles, sont renseignés dans ce guide.

Vous pouvez d'ores et déjà le retrouver dans votre mairie, la structure d'accueil de votre enfant ou votre Espace de Vie Sociale, soit plus de 40 points de distribution.

**N'hésitez pas à le demander
ou à le télécharger**

Actualités du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de Charlieu-Belmont



© Aurélie Brivet

C-Mobi

le programme d'expérimentation pour la Fiche-Action : "Réduire l'impact des déplacements sur les émissions de gaz à effet de serre et la qualité de l'air"

Charlieu-Belmont est lauréate depuis septembre 2020 de l'Appel à Manifestation d'Intérêt "France Mobilité" de l'ADEME (Agence de la Transition Ecologique), qui permet d'expérimenter des solutions innovantes pour la mobilité dans les territoires peu denses.

Comme l'illustre le dessin ci-dessus, la collectivité s'efforce d'imaginer et de proposer le maximum de solutions pour des mobilités douces, actives, partagées et inclusives sur son territoire.

La Communauté de communes souhaite favoriser l'essor du covoiturage, notamment pour les courtes distances et les trajets domicile-travail. Des aires de covoiturage signalisées vont être mises en place dans les 25 communes. Une étude est également en cours pour étudier la pertinence de l'autostop semi-organisé.

Pour faciliter la pratique du vélo :

- plus de 130 arceaux vélos ont été implantés à proximité des arrêts de car avec l'aide financière de la Région Auvergne-Rhône-Alpes
- l'embarquement des vélos sur des racks à l'arrière des cars- Région L23 et L24 est possible à certains arrêts définis, sur réservation
- des consignes à vélo, gonfleurs et totems de réparation seront installés prochainement sur les 4 bases VTT situées à Belmont-de-la-Loire, Charlieu, Le Cergne et Briennon
- des aides à l'achat de vélos à assistance électrique et vélo ont été proposées en 2021 et 2022, suivies en 2023 par une aide axée sur la réparation de vélo dont environ 200 dossiers ont été instruits

Parmi les projets pour la suite, un guide de la mobilité verra le jour courant 2024 et recensera toutes les solutions et aides financières alternatives à la voiture en solo sur le territoire, pour aider les habitants à trouver des solutions de mobilité adaptées et personnalisées.



Bilan

mi-parcours du Plan Climat Air Energie Territorial

L'objectif final du PCAET est la réduction des émissions de gaz à effet de serre sur le territoire.

Validé en 2020 et établi pour une durée de 6 ans, il est arrivé à mi-parcours en 2023. Cette étape est l'objet d'un bilan d'avancement des 22 Fiches-Actions comportant des thématiques telles que l'amélioration des performances énergétiques des bâtiments, la réduction de l'impact des déplacements en voiture, ou le développement des énergies renouvelables.

Présenté au Groupe de Travail PCAET puis en Conférence des Maires le 5 octobre dernier, ce bilan dresse la liste des actions réalisées par la collectivité, les communes et l'ensemble des acteurs du territoire. Le suivi se réa-

lise en continu dans une démarche de dialogue avec l'ensemble des porteurs de projet identifiés au fil du temps.

La sobriété et l'adaptation au changement climatique sont des notions transversales en filigrane de toutes les Fiches-Action.

Ce travail de synthèse sera grandement utile pour la réalisation de l'évaluation finale du PCAET, qui aura lieu en 2026. Les thèmes des Fiches-Action pourront s'affiner selon l'évolution du contexte global et local, et resteront en cohérence avec les objectifs nationaux fixés par le gouvernement.

Pour plus d'informations

Consultez la page Plan Climat de la collectivité

Zoom

sur le Programme d'animations autour de la mobilité

Pour la première fois cette année, l'équipe du Plan Climat a proposé des ateliers gratuits aux habitants du territoire :

- 3 sorties "vélo et animation nature" sur la Voie verte
- 3 ateliers de découverte des outils de cartographie
- 2 "cafés-vélo", pour échanger sur les pratiques de vélo autour d'un buffet

La collectivité souhaite proposer à nouveau ce type d'animations en 2024 pour développer l'échange autour des mobilités de façon conviviale et ludique.



Pour connaître le programme

Rendez-vous sur FaceBook, PanneauPocket, ou le site internet

Contact
Tél. : 06 29 23 06 08
@ : pcaet@charlieubelmont.com

L'Odyssée du Marinier

Une nouvelle scénographie pour la péniche-musée du Muséo'Parc du Marinier à Briennon

Depuis 3 ans, le Muséo'Parc du Marinier a bénéficié d'une profonde transformation afin de proposer diverses activités extérieures aux familles : golf miniature, jeux d'eau, jeu d'énigmes, pédalos enfants, tyrolienne, trampolines...

Depuis l'été 2023, la péniche-musée la Dhuys vous propose une nouvelle scénographie et a déjà accueilli près de 350 personnes sur les mois de juillet et août. Sa visite (libre ou guidée pour les groupes) permet de découvrir, ou redécouvrir, les origines et les spécificités de la navigation sur les canaux et tout l'imaginaire lié à la vie des marins. Guidé par la voix d'un marinier qui s'adresse à son petit-fils, le public est plongé dans une visite ponctuée de son, d'images et agrémentée de petites manipulations pour le rendre participatif. N'hésitez donc pas à venir la découvrir dès sa réouverture au printemps prochain !

Renseignement :

Office de Tourisme du Pays de Charlieu-Belmont

Tél. : 04 77 60 12 42

@ : contact@charlieubelmont-tourisme.com



Propriétaire du Muséo'Parc du Marinier, Charlieu-Belmont Communauté a porté les investissements liés à cette nouvelle scénographie. Ce projet bénéficie d'une subvention européenne dans le cadre du programme LEADER (fonds FEADER) et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.



Les circuits VTT opérationnels !

Si les panneaux d'informations et la carte des tracés ne sont pas encore disponibles (courant 2024), le balisage des circuits est quant à lui réalisé et a pris fin cet été 2023. En cours de labélisation par la Fédération Française de Cyclotourisme, ces 24 circuits - de niveaux variés - reliés par des liaisons et complétés par un grand tour de pays (174 km) offrent plus de

800 km de pratique. 4 bases VTT sont identifiées sur les communes de Briennon (Muséo'Parc du Marinier), Charlieu (camping), Belmont-de-la-Loire (plan d'eau) et Le Cergne (base de loisirs). Il est également possible de rejoindre les circuits à partir des différentes communes sur lesquelles des points de départ intermédiaires seront mis en place.



Voie verte

Les travaux de prolongement sont lancés !

Charlieu-Belmont Communauté bénéficie de subventions importantes de l'Etat (plus de 1 million d'euros) pour aménager des sections complémentaires de voie verte en direction de Saint-Denis-de-Cabanne et de Vougy.

Les problématiques d'acquisition foncières étant réglées (achat auprès de Réseau Ferré de France, auprès des communes de Pouilly-sous-Charlieu, Saint-Denis-de-Cabanne et Charlieu, signature d'un bail emphytéotique avec M. De Meaux pour emprunter sa propriété à proximité du château de Gatelier) et les permis d'aménager obtenus, il a donc été possible de lancer les ordres de services pour le démarrage des travaux en ce mois de décembre. Prévus pour une durée d'un an, les nouveaux tronçons de voie verte devraient être praticables à la fin de l'année 2024.

Les grands principes d'aménagement ont été présentés au cours d'une réunion publique le 20 juin dernier à la salle des fêtes de Pouilly-sous-Charlieu.

La première section, d'une longueur de 3,7 km, s'inscrira sur le délaissé ferroviaire et permettra depuis Charlieu de rejoindre Saint-Denis-de-Cabanne pour dans l'avenir venir se connecter au réseau cyclable en cours d'aménagement par le Département de Saône-et-Loire. Des liaisons sécurisées avec les lycées de Charlieu sont aussi prévues en aménageant les accotements de la RD 487.

La seconde section, d'une longueur de 6 km, empruntera l'ancienne voie ferrée sur les communes de Pouilly-sous-Charlieu et Vougy. Elle sera connectée à la Véloire dans le centre de Pouilly-sous-Charlieu et se poursuivra jusqu'au ruisseau le Fuyant sur la commune de Vougy. Délibérément, la traversée de la RD 482 au niveau du carrefour des Trois Moineaux se fera lorsque toutes les questions sécuritaires seront levées. Il en est de même pour son prolongement jusqu'à la limite avec Perreux, ce dernier devant considérer les futurs aménagements portés par l'Agglomération de Roanne.

Démarche Eau'Défi

Sur quatre des cinq dernières années, notre territoire a connu des épisodes sévères de sécheresses et de canicules : leurs conséquences ont provoqué une prise de conscience qui a amené le comité syndical du SYMISOA à s'emparer de ces questions en collaboration étroite avec les cinq Communautés de communes qui couvrent son territoire, dont Charlieu-Belmont Communauté.

Les élus ont alors souhaité impliquer l'ensemble des acteurs concernés pour coconstruire avec eux une stratégie partagée d'adaptation au changement climatique à l'échelle des bassins Sornin et Jarnossin. Cela se concrétisera par la constitution, fin 2023, d'un comité de suivi réunissant tous ces acteurs.

Cette stratégie sera déclinée de façon opérationnelle à travers un plan d'action mis en œuvre conjointement par l'ensemble des parties prenantes, au premier rang desquelles le SYMISOA et les Communautés de communes, en fonction des champs de compétences de chacune.

Objectif

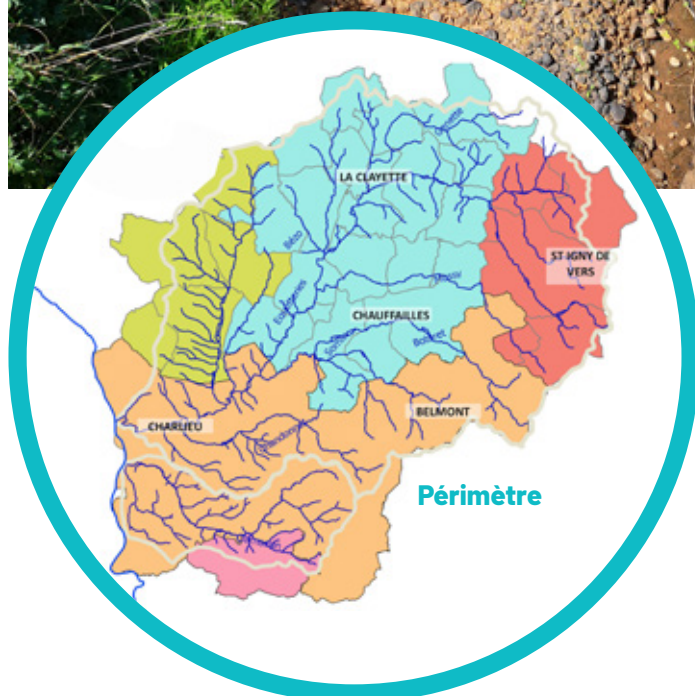
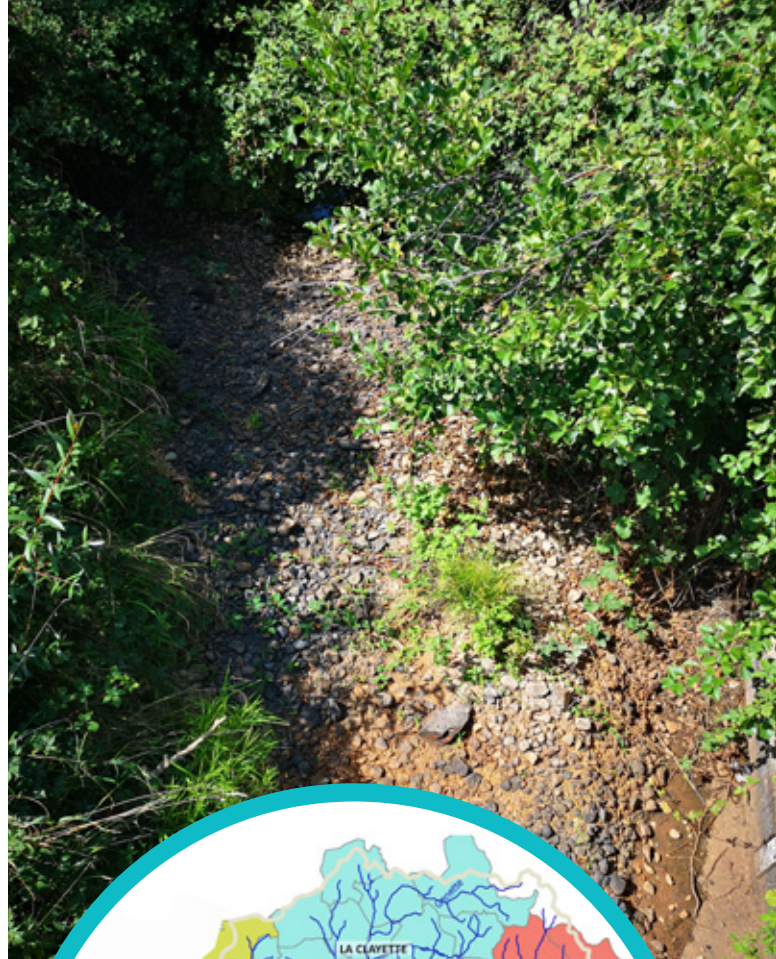
L'objectif est de déployer une véritable stratégie d'adaptation, c'est-à-dire de trouver un nouvel équilibre entre une disponibilité des ressources en eau qui diminue et les besoins du territoire. Il ne s'agit donc pas seulement de mieux organiser la mobilisation et le partage des ressources, mais d'envisager la façon dont les usages peuvent évoluer et de renforcer les capacités des milieux naturels à réguler un cycle de l'eau de plus en plus capricieux.



Déroulement

L'année 2023 a été consacrée à rencontrer tous les acteurs du territoire, professionnels, associations, élus locaux, pour recueillir leur vision des enjeux. Une enquête en ligne menée cet automne a permis de recueillir celle de tous les habitants. 2 prestataires ont été recrutés pour accompagner ce travail : un intervenant spécialisé dans les démarches de concertation et co-construction multi-acteurs, et un bureau d'étude technique qui est chargé d'analyser finement les ressources en eau du territoire, les usages, l'état des milieux naturels, et d'évaluer les conséquences du changement climatique sur l'ensemble de ces thèmes.

Le comité de suivi sera chargé, sur la base d'un diagnostic partagé en 2024, de proposer une stratégie puis d'élaborer un plan d'action d'ici fin 2025.



Zoom

sur le BEZO à Charlieu

La construction de la nouvelle digue, le reméandrage du lit du Bézo et le terrassement du sentier piéton sont terminés. Reste à réaliser cet hiver la végétalisation du site (environ 10 000 plants) et les aménagements ludiques le long du sentier découverte.



Transfert des compétences Eau et Assainissement

Depuis plusieurs dizaines d'années, la gestion de l'eau ou de l'assainissement était confiée aux communes. Même si certaines, pour diverses raisons, ont fait le choix de déléguer sa gestion à un prestataire privé, les municipalités demeuraient référentes sur ces sujets.

Le 07 août 2015, une loi est revenue sur ce principe de gestion, imposant le transfert des compétences Eau et Assainissement aux intercommunalités avant le 1^{er} janvier 2020.

Dès la fin de l'année 2015, les services de Charlieu-Belmont Communauté se sont mis en ordre de marche pour préparer ces transferts. Une étude diagnostic a été lancée pour tous les services d'eau et d'assainissement du territoire. Face aux différences constatées entre les services, les Maires se sont accordés pour travailler à l'atteinte d'un niveau de service homogène. Ces objectifs ont été inscrits dans une charte ratifiée par tous.

Le 03 août 2018, une nouvelle loi a permis de repousser la date des transferts au 1^{er} janvier 2026. Les élus ont donc utilisé le temps qui leur était proposé pour progresser dans l'atteinte des objectifs inscrits dans la charte et harmoniser un peu plus leurs services.

Ce travail conjoint entre les communes et la Communauté de communes a permis aux Maires, lors de leur conférence du 06 juillet 2023, de donner des orientations importantes en matière de transfert des compétences Eau et Assainissement.

Ainsi, cette assemblée a proposé de :

- Transférer la compétence Assainissement à la Communauté de communes dès le 1^{er} janvier 2025,
- Transférer la compétence Eau potable à la Communauté de communes le 1^{er} janvier 2026,
- Conserver les modes de gestion actuels (gestion par le personnel communal ou par un prestataire privé) et permettre aux agents communaux qui exercent une partie de leurs missions sur ces domaines de les poursuivre,
- Dissoudre le SIADEP (Syndicat Intercommunal des Eaux de Pouilly) et remplacer sa gestion par celle de la Communauté de communes,
- Maintenir un système de gouvernance qui permette à toutes les communes de poursuivre le travail engagé, s'impliquer dans les réflexions intercommunales et conserver un lien entre les projets communaux et ceux de Charlieu-Belmont Communauté.

L'année 2024 permettra de poursuivre le travail préparatoire aux transferts des compétences (rédaction des différentes conventions, organisation du service intercommunal, création du premier budget intercommunal d'assainissement, ...)

Dès le 1^{er} janvier 2025, la collectivité aura la gestion de toutes les stations d'épuration et des réseaux d'assainissement du territoire avec la volonté :

- de maintenir un niveau de service satisfaisant pour tous les usagers,
- de maîtriser les coûts d'exploitation assumés par les usagers,
- de poursuivre les programmes de réhabilitations des infrastructures.

Le modèle sera à dupliquer le 1^{er} janvier 2026 pour la gestion de la compétence Eau potable.



© Compagnie DESCOBRIR

Dans le cadre d'actions de préfiguration à la Convention Territoriale d'Éducation Artistique et Culturelle (CTEAC) en partenariat avec la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), la région Auvergne-Rhône-Alpes et le département de la Loire, plusieurs initiatives culturelles ont émergé.

La signature de la Convention est prévue en début d'année 2024, promettant de nouvelles dynamiques culturelles !

Une résidence artistique "Jeunes Férus" dans le cadre du festival Les Férus

La collectivité, en partenariat avec la Compagnie DESCOBRIR composée de Rosa Mario et Antoine Belon, ainsi que la MJC de Charlieu, a proposé aux jeunes du territoire une recherche artistique visant à créer des sons, du mouvement, de la musique et de la danse contemporaine. De manière à sensibiliser les jeunes à ces disciplines artistiques, les artistes ont réalisé

des moments d'échanges pédagogiques au sein des structures scolaires du territoire. Plus de 300 jeunes du territoire ont pu se familiariser avec différentes pratiques techniques et culturelles. Ces ateliers ont permis d'initier 5 jeunes à devenir acteurs et créateurs d'une résidence artistique à la MJC Charlieu avec une restitution lors du festival Les Férus le samedi 8 juillet dernier.

Lancement de "La Culture dans nos villages" !

Charlieu-Belmont Communauté innove et propose, en coordination avec l'ensemble des communes, une programmation culturelle sur l'entièreté du territoire. Divers spectacles, se déroulant d'octobre à fin mai, sont organisés par des associations locales et diffusés dans leurs communes respectives.

Une volonté culturelle de mettre en lumière les artistes locaux, acteurs du dynamisme culturel, mais également d'offrir de nouvelles propositions artistiques sélectionnées par le département de la Loire, tout ceci au plus près de l'habitant.

De l'Éducation Artistique et Culturelle

à Charlieu-Belmont Communauté !

Formations culturelles

La collectivité, en coopération avec les acteurs de la vie locale, a développé des temps de formations et d'ateliers en adéquation avec leurs attentes en soutien à la vie associative et culturelle. Dans ce cadre, Charlieu-Belmont Communauté a pu accueillir l'Agence Auvergne-Rhône-Alpes autour de plusieurs ateliers aux thématiques éclectiques : inscrire un projet dans le paysage institutionnel, quelques clés pour développer une dimension artistique d'un lieu hybride. La collectivité a également reçu l'association lyonnaise "Utopiques" autour de la gestion de projets artistiques.

Au programme, des rencontres et échanges de pratiques de terrain afin de renforcer l'interconnaissance des acteurs du territoire !

Bibliothèques



Samedi 23 septembre 2023 - La musicienne Marie Arnaud pour le 1^{er} RDV des "samedis 15h" à la Médiathèque Intercommunale.

Ouverture

le samedi après-midi pour la Médiathèque Intercommunale à Charlieu

Depuis septembre dernier, la médiathèque a étendu ses horaires en fin de semaine en restant ouverte les samedis après-midi. De 10h à 17h, tous les services habituels sont bien sûr accessibles les samedis (prêts, conseils, accès internet et zone wifi, séjournage).

Une nouvelle proposition d'activités est également offerte aux enfants et aux familles chaque samedi à partir de 15h : contes, lecture musicale, découvertes d'albums jeunesse, jeux de société... les animations, pilotées par des intervenants ou artistes locaux et par les bibliothécaires, alternent au fil des semaines.

Venez nombreux, la médiathèque est gratuite et ouverte à tous !

Médiathèque Intercommunale - Place Saint-Philibert à Charlieu : 04 77 60 17 49

Des bibliothèques communales

coordonnées, attractives et conviviales

Poussez la porte des bibliothèques communales ! Allez à la rencontre des équipes bénévoles, passionnées, attentives aux souhaits de leurs publics. Depuis le mois de mai 2023, une coordinatrice de réseau sillonne le territoire pour faciliter les projets, donner des coups de pouce selon les besoins, mutualiser les savoir-faire par l'organisation de rencontres, ateliers ou échanges de pratiques. Des équipes bénévoles formées, des bibliothèques dynamiques et attractives, pour assurer un service de qualité au plus grand nombre.

Pour 2024, priorité à la jeunesse et à la petite enfance, sans oublier l'attractivité des collections pour les adultes, nouveautés romans, documentaires récents... et l'aménagement des espaces favorisant les échanges et la convivialité.

Renseignement :

Horaires d'ouverture, conditions d'accès des bibliothèques, catalogues, actualité du réseau et animations à venir :

<https://mediatheques-charlieubelmont.com/>



Liberté
Égalité
Fraternité

Le réseau

des bibliothèques en action(s) !

L'année 2023 marque le démarrage du projet de développement du réseau des bibliothèques. Les actions sont engagées sur deux axes : le renforcement des services de la Médiathèque Intercommunale à Charlieu et le soutien aux 13 bibliothèques communales du territoire.

Toutes les évolutions en cours bénéficient de l'aide du Ministère de la culture et du Département de la Loire dans le cadre d'un "Contrat territoire lecture" d'une durée de 3 ans.



Jeudi 5 octobre 2023 - 46 bibliothécaires bénévoles et salariés se sont retrouvés pour une journée conviviale.



Pour suivre toute l'actualité de Charlieu-Belmont Communauté, rendez-vous sur www.charlieubelmont.com et sur la page facebook de la collectivité www.facebook.com/CharlieuBelmont